

## Une analyse détaillée du projet de programme d'enseignement de spécialité de Sciences sociales et politiques en terminale ES par l'APSES

### Remarques générales

#### Intérêt et volume du programme

Alors que le programme de tronc commun est marqué par la quasi absence des sciences politiques, cet enseignement de spécialité comble en partie cette lacune, malheureusement uniquement pour la minorité d'élèves qui le suivront. Ce cantonnement de la science politique dans un enseignement optionnel pose doublement question : d'une part en termes de formation citoyenne des lycéens (connaissance des institutions et du paysage politique français notamment), d'autre part du fait que les études de droit et de science politique sont un débouché important des bacheliers ES (ces derniers constituent entre 25% et 50% des admis au concours des IEP).

Ce projet de programme propose un tour d'horizon assez complet de la science politique et comporte de nombreuses interrogations susceptibles de susciter l'intérêt des élèves et de contribuer conjointement à leur formation intellectuelle et à leur formation citoyenne. Cependant, alors qu'avec la réforme les élèves n'auront que 1h30 par semaine pour cette nouvelle option, le projet de programme propose de traiter 10 questions pour une trentaine de semaine de cours. De fait, chaque question devra être traitée en 4h30 environ, ou plutôt 3h30 si on soustrait les temps d'évaluation et de correction. Il s'agit simplement d'une mission impossible. Nous demandons que le nombre de chapitres soit limité à 6, ce qui nécessite de supprimer des chapitres (malgré leur intérêt potentiel) et d'en regrouper d'autres en les allégeant. De plus, alors que la science politique aujourd'hui utilise de nombreux outils d'enquêtes aussi bien quantitatifs que qualitatifs, aucun temps, aucune possibilité n'est prévue pour avoir recours à des questionnements et des pratiques méthodologiques sur l'enquête en sciences sociales.

#### Un cloisonnement strict entre les disciplines qui pose problème

Le cloisonnement entre un programme de spécialité monodisciplinaire et un programme de tronc commun qui sépare lui aussi sociologie d'un côté et économie de l'autre entraîne des incohérences et une perte de sens pour les élèves. Ainsi, comment est-il possible de n'aborder que sous l'angle de la science politique la question de la construction européenne et des politiques économiques et sociales, sans introduire de perspective économique et/ou sociologique ?

Sciences sociales et politiques  
Classe terminale de la série ES - Enseignement de spécialité

**1. Les régimes et systèmes politiques**

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques de l'APSES
1.1 Quelles sont les composantes juridiques des régimes politiques démocratiques ?	Régime parlementaire, Régime présidentiel, Régime semi-présidentiel	Largement ouvert à des illustrations historiques et comparées, ce thème sensibilisera les élèves à la diversité des solutions constitutionnelles mises en œuvre dans les démocraties occidentales pour séparer le pouvoir exécutif du pouvoir législatif.  <i>Acquis de première : État de droit*</i>	L'étude des systèmes politiques dans les démocraties occidentales est susceptible de contribuer utilement à la formation des élèves mais il semble difficile de parler des différents types de régimes démocratiques sans passer au préalable par l'examen des caractéristiques de la démocratie. Ce questionnaire gagnerait donc à être regroupé avec le 1.2 dans un questionnaire général sur le fonctionnement de la démocratie. On pourrait alors y présenter les caractéristiques de la démocratie, les différents types de régimes, puis le fonctionnement de la compétition politique en démocratie.
1.2 Comment s'organise la compétition politique en démocratie ?	Pluralisme politique, modes de scrutin, parité, démocratie délibérative	Centré sur le gouvernement représentatif, ce point permettra d'étudier les enjeux de la compétition électorale contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la place des organisations partisanes et aux effets des modes de scrutin (majoritaire, proportionnel notamment) sur la sélection des gouvernants. On identifiera la difficulté particulière rencontrée pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique. On s'interrogera sur les évolutions de la vie démocratique contemporaine en Europe et notamment les places respectives de la démocratie représentative et d'autres figures de la démocratie (participative, délibérative).  <i>Acquis de première : démocratie représentative*, démocratie participative*</i>	Il s'agit d'une problématique pertinente, susceptible de susciter l'intérêt des élèves. Il faudrait toutefois interroger la notion même de représentation comme idéal politique et démocratique et faire acte des différentes critiques démocratiques de la représentation. Une autre problématique intéressante serait de s'interroger sur Démocratie / République. Il est étonnant de placer la parité au même plan que le pluralisme politique et que l'importance des modes de scrutins dans le choix des gouvernants alors qu'il aurait été plus intéressant d'étudier comment une démocratie comme la France en est arrivée à imposer la parité, alors que rien n'a nécessité pareille législation dans d'autres pays européens.

1.3. Quelles sont les formes de régimes politiques non démocratiques ?	Totalitarisme (s), autoritarisme	On évoquera de manière comparée deux autres formes de régime politique expérimentées au XXe siècle : totalitarisme(s) et autoritarisme. On présentera les différences mais aussi les similitudes entre ces deux formes de régime politique.	Le chapitre apparaît comme peu problématisé, et essentiellement descriptif. Aborder la question des régimes non démocratiques prendrait davantage de sens en les comparant aux régimes démocratiques, pour montrer que les frontières entre les différents types de régimes sont susceptibles d'évolution.
--	----------------------------------	---	--

## 2. La participation politique

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques de l'APSES
2.1 Quelle est l'influence de la culture politique sur les comportements politiques ?	Culture politique/civique, comportements politiques, socialisation politique	On montrera que les attitudes politiques reflètent souvent des cultures politiques particulières mais aussi des modes de socialisation (primaire comme secondaire) spécifiques. La question de l'identification partisane et du clivage gauche/droite fournira des illustrations simples de ces processus de formation des dispositions politiques.  Acquis de première : socialisation primaire, socialisation secondaire*	Il apparaît un peu absurde d'étudier la culture politique et la socialisation politique sans faire référence au système partisan qui est normalement traité dans le 3.1. Il faudrait, pour s'intéresser à la bipolarisation gauche-droite, présenter l'évolution des systèmes de partis et étudier les positionnements contemporains des partis politiques et des opinions partisans. La problématique proche de celle développée dans le 2.3, nous conduit à proposer de fusionner cette question avec les questions 2.3 et 3.1 dans une problématique commune sur l'explication des comportements électoraux qui prenne en compte une présentation du système partisan. L'ensemble des indications complémentaires pour le nouveau chapitre devra alors être revu.
2.2. Quel est le répertoire de la participation politique aujourd'hui ?	Répertoire d'action politique	Tout en insistant sur l'importance de l'acte électoral et de son rituel, on proposera une conception ouverte de la notion de répertoire d'action politique. On présentera les dimensions individuelles comme collectives de l'action de protestation politique.	Cette présentation du répertoire d'action politique apparaît trop statique et ne permet pas de prendre en compte l'évolution de ce répertoire d'action et la façon dont il se construit en contexte. Ce questionnement proche de celui développé dans le 3.2 nous conduit, dans une optique d'allègement de programme et de plus grande cohérence, à proposer de fusionner ces deux questions. Cela devrait être également l'occasion de problématiser davantage la

			question en se demandant, par exemple, si « la démocratie se résume à l'acte de vote ».
2.3. Comment expliquer le comportement électoral ?	Participation et abstention électorale, variables lourdes du comportement électoral, vote sur enjeu	On analysera l'évolution des taux de participation et des taux d'abstention et leurs déterminants. Les principaux résultats de la sociologie de l'orientation électorale seront présentés (poids de la variable religieuse, vote de classe...). L'évocation de l'émergence d'un vote sur enjeu, influencé par les conjonctures politiques (campagnes électorales notamment), permettra de prendre la mesure de la volatilité électorale caractéristique des démocraties occidentales contemporaines.	Il s'agit d'une problématique pertinente. Dans le cadre d'un programme bien trop chargé, nous proposons d'intégrer à cette question la question 2.1, l'ensemble des indications complémentaires pour le nouveau chapitre devant alors être revu.

### 3. Les organisations politiques (partis, syndicats, groupes d'intérêt,...)

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques
3.1 Comment expliquer l'émergence des partis politiques dans les démocraties ?	Système partisan	On expliquera à l'aide d'exemples, la notion de système de partis en insistant sur les évolutions historiques de ces systèmes. On s'interrogera sur l'affaiblissement contemporain des clivages partisans.	Le caractère essentiellement descriptif du chapitre, dans le cadre d'un programme bien trop chargé, nous amène à proposer sa suppression. L'interrogation sur l'affaiblissement des clivages partisans pourra par ailleurs avoir été évoquée dans la question 2.3
3.2 Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?	Mobilisation électorale, société civile organisée	On étudiera la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs et à la politisation de ces derniers. On évoquera, à partir d'exemples historiques ou comparés, la contribution des autres organisations (syndicats, associations, groupes d'intérêt...) au fonctionnement des démocraties actuelles (coopération, contestation et influence).  Acquis de première : groupe d'intérêt*	Nous proposons d'intégrer cette question à la question 2.2

#### 4. L'ordre politique européen

**Bien que ce soit un champ en plein essor dans la recherche en science politique, ce thème semble difficile à enseigner à des lycéens étant donné que les principales politiques et institutions européennes n'auront pas été vues dans des perspectives économiques et/ou sociologiques. Nous proposons de le remplacer par un thème sur « Media, sondages et opinion publique »**

<b>Thèmes et questionnements</b>	<b>Notions</b>	<b>Indications complémentaires</b>	<b>Remarques de l'APSES</b>
4.1 Quel est l'impact de la construction européenne sur l'action publique ?	Principe de subsidiarité	On présentera les caractéristiques institutionnelles (Parlement européen, Commission européenne, Conseil européen) et politiques de l'Union Européenne. À partir de quelques exemples, on étudiera les effets de la construction européenne sur la conduite de l'action publique*.  Acquis de première : action publique*	Il s'agit d'une problématique pertinente, qu'il apparaît cependant difficile d'aborder sans étudier des politiques économiques ou sociales en particulier. Cela nécessiterait donc d'introduire des analyses économiques et/ou sociologiques, une perspective rendue impossible par le dogme de séparer dans les programmes l'économie des autres sciences sociales.
4.2 Vers un ordre politique supranational ?	Système politique européen, citoyenneté européenne	On s'interrogera sur les transformations démocratiques qui accompagnent la construction communautaire. La question du devenir postnational de l'ordre politique européen servira de support à cette réflexion.  Acquis de première : citoyenneté*, souveraineté*, État unitaire*, État fédéral*	Il s'agit d'une problématique pertinente, mais qui peut difficilement se passer d'une réflexion sur des institutions européennes précises (l'indépendance de la banque centrale par exemple, le Pacte de stabilité et de croissance, la charte des droits fondamentaux de l'union européenne), qui là encore nécessitent une perspective économique et/ou sociologique.